

## Appel à projets scientifiques étudiants Campagne 2022

### OBJECTIFS DE L'APPEL À PROJETS

La Faculté des Sciences souhaite soutenir ses étudiants dans le développement de projets scientifiques. Cet appel « projets scientifiques étudiants » est donc destiné à accompagner les initiatives visant à l'amorçage et au développement d'un nouveau projet. Cela comprend par exemple la conception et la réalisation d'une idée ou d'un concept nouveau en sciences, la participation à des concours nationaux ou internationaux.

La participation à des concours, les projets à caractère scientifique en lien avec les plateformes et les unités de recherches de recherche de la Faculté des Sciences sont particulièrement encouragés.

Par effet levier, le financement alloué devra permettre la consolidation d'autres demandes de financement, de type Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) par exemple.

Un autre appel sera lancé courant 2022 pour le financement de projets de médiation scientifique.

Pour information, deux projets financés lors de l'appel d'offre 2021 ont concerné le concours iGEM et le concours du CNES.

### PÉRIMÈTRE DE L'APPEL À PROJETS

Toutes les thématiques scientifiques représentées au sein de la Faculté des Sciences sont éligibles, sans restriction.

L'appel d'offre est ouvert à tout étudiant.e ou groupe d'étudiant.e.s regroupé.e.s en association (ou en cours de création/d'affiliation à une association) inscrit dans une des formations de la Faculté des Sciences pour l'année universitaire 2021-2022. Les étudiant.e.s peuvent être du niveau L1 au niveau doctorat mais le projet ne doit constituer ni une partie ni une extension du projet de thèse.

Les porteurs-euses de projet ne peuvent pas être chercheur-e-s, enseignant-e-s-chercheur-e-s ou ingénieur-e-s de recherche statutaires.

### DURÉE DES PROJETS ET MONTANTS MAXIMUM AUTORISÉS

Les projets sont financés pour une durée de 1 an et devront être impérativement réalisés au cours de l'année 2022.

Le montant maximal des financements est fixé à 5000€ (matériel, fonctionnement, inscription). Il est à noter qu'il n'est pas possible de demander le financement total du projet et que les frais de personnel ou de mission ne peuvent pas être pris en charge dans le cadre de cet appel à projet.

### MODALITÉS DE SOUMISSION - CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier sera constitué des éléments suivants :

- **Le projet scientifique**, incluant : l'intitulé du projet, les dates potentielles, les coordonnées et le statut du porteur principal, le contexte scientifique, les objectif(s), l'impact attendu, et les

modalités de valorisation des résultats obtenus. Le projet, de 3 pages maximum, devra être accessible à un public non expert dans le domaine.

- **Le budget total** : financement demandé auprès de la Faculté des Sciences et autres co-financement. Les devis correspondants aux demandes effectuées doivent aussi être fournis.

Pour les projets financés, un compte-rendu devra être fait et rendu à la Faculté des Sciences et pourra être accompagnée d'une présentation lors d'un conseil de Faculté.

## PROCÉDURE DE SÉLECTION

Les principales étapes de la procédure de sélection sont les suivantes :

- Examen de la recevabilité des projets
- Évaluation et classement des projets sous la responsabilité de la commission composée de la vice-doyenne étudiante, de la vice-doyenne vie étudiante et actions étudiantes, du vice-doyen recherche et de la directrice du pôle recherche de la Faculté des Sciences.
- Validation finale par le Comité Exécutif de la Faculté des sciences de la liste des projets retenus et des montants alloués

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les dossiers satisfaisant aux conditions de recevabilité seront évalués selon les critères suivants :

- Compétences et potentiel scientifiques ;
- Le cas échéant, pertinence, synergie et complémentarité du partenariat envisagé ;
- Capacité à réaliser le projet ;
- Originalité et pertinence du projet : caractère novateur et/ou thématique nouvelle et/ou idée en rupture, prise de risque ;
- Qualité scientifique, clarté de la problématique et de la conduite proposée des travaux ;
- Faisabilité scientifique du projet et adéquation des moyens humains et financiers demandés ;
- Impact potentiel du projet

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Frédérique Deshayes ([frederique.deshayes@u-paris.fr](mailto:frederique.deshayes@u-paris.fr)) ou Sterenn Le Cor ([s.lecor16@ejm.org](mailto:s.lecor16@ejm.org))

Le dossier devra être adressé par email à Frédérique Deshayes avant le 15 février (12h00).

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Le calendrier prévisionnel s'étend de janvier 2022 à décembre 2022 :

- 4 janvier 2022 : lancement de l'appel
- 15 février 2022 (12h heure de Paris) : date limite de soumission des projets

- Début mars 2022 : publication des résultats.